

OACI: 50 ANS D'HARMONIE ET DE SÉCURITÉ DANS LES AIRS POUR LES GÉNÉRATIONS PRÉSENTES ET FUTURES



Lorsque vous ouvrirez cette édition spéciale du magazine FIRST CHOICE, il y a de fortes chances pour que vous soyez confortablement installé dans votre fauteuil, à 33 000 pieds dans les airs, en route vers votre prochaine réunion d'affaires ou votre première journée de vacances, à bord d'un avion de l'une des 21 compagnies aériennes distribuant cette publication.

Ceci dit, il ne vous viendra probablement pas à l'esprit que la sécurité et le confort dans lesquels vous et des milliards de passagers voleront cette année sont dûs, en grande partie, au travail de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

Car dès l'instant où vous prenez contact avec un agent de voyages ou une compagnie aérienne pour réserver vos billets, jusqu'au moment de passer les douanes et de remplir les formalités d'immigration à l'arrivée, vous êtes sous l'aile protectrice de l'OACI qui a défini, pour application par ses États contractants, les normes techniques et les pratiques qui vous garantiront un voyage agréable et sans mauvaise surprise.

En fait, cette institution spécialisée des Nations unies, fondée lors de la signature de la Convention de Chicago en 1944 et dont le siège social est à Montréal depuis 1945, a grandement contribué à toutes les facettes de la sécurité, de la régularité et de l'efficacité de l'aviation civile internationale depuis maintenant un demi-siècle. Cinquante années consacrées à l'harmonie et à l'unification du ciel!

Dans cette édition commémorative, publiée à l'occasion de la Conférence du transport aérien qui se tiendra à Montréal du 23 novembre au 6 décembre 1994, nous soulignons quelques-uns des accomplissements majeurs de l'Organisation et ses plans pour le développement de l'aviation civile au 21^e siècle.

Nous mettons en lumière les principaux défis de l'aviation civile, notamment en matière d'environnement, de sûreté, de progrès technologiques, d'encombrement de l'espace aérien et des aéroports, ainsi que de ressources humaines et financières.

Il s'agit de défis immenses et complexes, qui intéressent l'ensemble de la planète, et l'OACI et ses États contractants sont bien déterminés à les relever.

Les décisions prises au siège social de l'OACI, à Montréal, capitale de l'aviation internationale où sont implantées de nombreuses industries de pointe et d'autres organisations internationales reliées à l'aviation, ont une incidence marquée sur la vie de la plupart d'entre nous, de quel que continent que nous venions.

Car elles garantissent la sécurité et l'efficacité des vols. Elles réduisent les sources de pollution comme le bruit des avions et les émissions nocives des moteurs. Enfin, elles visent à l'harmonisation de l'espace aérien pour les cinquante prochaines années et bien au-delà. Non seulement pour nous, mais pour nos familles et les générations à venir, car ce seront elles qui hériteront de cette harmonie.

Au moment de choisir la page couverture de cette édition du magazine First Choice, le matériel photographique illustrant des avions en vol était presque illimité. Mais rien ne captait la réelle universalité de l'aviation civile.

Sur ces entrefaites, nous avons rencontré les responsables de l'Atelier Le Fil d'Ariane, à Montréal, un atelier de création à but non-lucratif pour jeunes adultes déficients intellectuels. Sous la direction éclairée de Louise Pomminville et de son équipe, ces artisans créent de merveilleuses tapisseries. C'est une façon de donner un but à leur existence, une occupation et par leur création artistique, une place unique dans la société. La couverture du présent numéro représente une courtépente déjà existante intitulée "L'aéronautique". Quel magnifique symbole pour illustrer l'aviation civile internationale en cette année commémorative! ➔

L'Éditeur

Yves Allard